

Avis de constitution

SOCIETE « GOLD TRADE PRESTIGE » en abrégé « GTP »

Siège Abidjan, Cocody, BP10 Abidjan 2083, Abidjan  
Cocody-Angré 7eme tranche LOT n° 2268 à 50 mètres du  
carrefour UNESCO., Lot 2268, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD TRADE PRESTIGE » en  
abrégé « GTP »

Objet : Achat, Vente, exportation et importation d'or  
brut.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, BP10 Abidjan 2083,  
Abidjan Cocody-Angré 7eme tranche LOT n° 2268 à 50  
mètres du carrefour UNESCO., Lot 2268, Ilot 1

Dirigeant(s) M BAMBA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01111 du 05/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07352/GTCA/RC/2025 du 05/02/2025

